

*Le très hon. John G. Diefenbaker*

Les citoyens de la Saskatchewan ne sont pas les seuls à éprouver des sentiments d'admiration et d'affection envers M. Diefenbaker. Les principes qu'il a défendus et, mieux encore, ce qu'il a réalisé dans l'intérêt des Canadiens transcendent la loyauté qu'on peut ressentir envers un compatriote. L'orateur qui m'a précédé en a fait la preuve. Ce grand homme occupe une place particulière dans le cœur de tous les Canadiens. John Diefenbaker était un défenseur passionné de la liberté. Ses nobles réalisations dans ce domaine ont laissé une marque indélébile sur notre mode de vie en tant que Canadiens.

M. Diefenbaker a adopté la Déclaration canadienne des droits, comme on l'a déjà dit, pour que le droit de chaque Canadien à un traitement juste et équitable et à la liberté individuelle soit à tout jamais constitutionnalisé. Entre autres réalisations importantes, il a donné aux Indiens le droit de vote qui leur avait été refusé pendant longtemps. Il a instauré les allocations familiales. Il a fait le premier pas vers l'instauration de l'assurance-maladie universelle en adoptant un programme d'assurance-hospitalisation fédéral et il a augmenté la pension de sécurité de la vieillesse. Il a nommé également le premier Indien au Sénat, la première femme au cabinet et le premier Canadien de souche ukrainienne au poste de ministre du Travail.

On peut se demander pourquoi John Diefenbaker a défendu avec autant d'énergie les droits de la personne dans notre pays. C'est, je crois, parce qu'il ne pouvait pas supporter la discrimination et qu'il était déterminé à garantir à tous les Canadiens, et surtout aux néo-Canadiens, de vivre libres et égaux dans leur pays.

• (1750)

Aujourd'hui, nous reconnaissons que notre identité culturelle de Canadiens est enrichie par nos origines culturelles diverses. C'est à M. Diefenbaker que nous devons cette reconnaissance et cette fierté de notre identité multiculturelle. Il a été le premier premier ministre «d'origine raciale mixte», selon ses propres paroles, n'étant de pure souche ni britannique ni française. Cela faisait de lui, selon ses propres termes, «un Canadien surtout et avant tout». C'est pour cette raison qu'il a modifié le règlement relatif au recensement, pour que nous puissions fièrement répondre «Canadien» à la question sur l'origine raciale.

Dans le premier discours qu'il a prononcé à la Chambre le 30 juin 1940, John Diefenbaker a invité ses collègues à promouvoir dans notre pays une véritable conscience nationale, fière et forte. Ces paroles étaient à la fois prophétiques et réalistes. Durant son mandat de premier ministre du Canada et durant la cinquantaine d'années où il a été député fédéral, John Diefenbaker s'est consacré à la réalisation de son objectif de conscience nationale.

Lorsque nous honorerons «Dief» en érigeant une statue sur la colline, nous devons veiller à ce qu'elle incarne un vrai Canadien fier et fort, dont le legs aux générations futures doit être reconnu à tout jamais. Il est indispensable d'ériger une statue à la mémoire d'un tel homme et, comme je l'ai déjà dit, nous aurions dû le faire il y a longtemps. J'approuve sans réserve la

motion de mon collègue visant à rendre hommage aux réalisations de John Diefenbaker en érigeant sa statue sur la colline parlementaire, à côté de celles qui s'y trouvent déjà.

Une statue commémore les réalisations d'un homme. Mais quel genre de monument peut-on ériger pour commémorer l'esprit d'un homme? J'aime penser que l'esprit de M. Diefenbaker, matérialisé par son engagement de toute une vie et sa conviction profonde en une société canadienne multiculturelle, vit encore aujourd'hui. Je suis fier de dire que le ferment qui va donner naissance à un monument de ce genre existe déjà dans l'esprit des habitants de Saskatoon-Est.

Cela mérite quelques explications. Au moment où le très hon. John Diefenbaker a été nommé chancelier de l'Université de la Saskatchewan en 1969, il a annoncé qu'il songeait à faire don à son alma mater de ses papiers et effets personnels, de sa bibliothèque et de sa collection de manuscrits originaux, de volumes, de pièces anciennes et de meubles historiques ayant appartenu à sir John A. Macdonald. Cette intention a été confirmée dans les dernières volontés et le testament de M. Diefenbaker.

Les autorités universitaires ont estimé qu'un don aussi généreux et remarquable devait être abrité dans un lieu approprié, pour mieux conserver ces pièces et permettre au public d'y avoir accès. C'est ainsi qu'est né le projet du Centre du très honorable John Diefenbaker. Le centre abrite les originaux innombrables et autres documents conservés par M. Diefenbaker au cours de sa vie politique et ces documents sont à la disposition des étudiants et professeurs désireux d'entreprendre des recherches.

C'est également un musée public où sont exposés des effets personnels de M. Diefenbaker de même que de nombreux présents qui lui ont été remis en sa qualité de premier ministre. Ces cadeaux exposés au Centre Diefenbaker appartiennent maintenant à tous les Canadiens.

En outre, le musée renferme une réplique exacte du bureau de M. Diefenbaker situé dans l'édifice de l'Est et de la salle du Conseil privé, à l'époque où ce dernier était premier ministre, vers la fin des années 50 et le début des années 60. La présence de ces deux pièces dans le Centre Diefenbaker donne aux Canadiens de l'Ouest une idée plus concrète du régime fédéral, car ils sont très nombreux ceux et celles qui ne sont jamais venus à Ottawa pour visiter le lieu où je suis en ce moment.

M. John Diefenbaker a posé lui-même, le 20 septembre 1975, la première pierre du Centre qui porte son nom et est situé sur les rives du bras sud de la rivière Saskatchewan. Les travaux de construction du Centre qui devaient coûter 3 millions de dollars ont débuté au printemps de 1978 grâce à des dons provenant de partout au Canada. Six provinces, un territoire et le gouvernement fédéral ont versé des sommes importantes. De même de nombreux particuliers, des organismes et des clubs ont versé des dons généreux. Le Centre Diefenbaker est un héritage dont tous les Canadiens sont à la fois légataires et donateurs.

Le Centre du très honorable John Diefenbaker a été inauguré le 12 juin 1980. Depuis lors, des Canadiens de toutes les provinces et des Territoires, sans compter de nombreux étrangers, viennent le visiter.